



## Bordereau de versement : saison 2024-2025

(à télécharger et ouvrir avec un lecteur pdf ou LibreOffice)

(ne pas compléter si vous prenez « simplement » une licence)

Adulte(s) \*

ou représentant légal :

Enfant(s) :

\* Pour les enfants mineurs, indiquez le nom et prénom de l'adulte responsable qui effectue le paiement  
A compléter obligatoirement si vous prenez plus qu'une licence

### Licences :

Tarif selon le nombre d'entraînements / semaine

	1 à 2	3 à 5	Total
Licence promotionnelle (pratique loisir)	<input type="text"/> x 130€	<input type="text"/> x 160€	<input type="text"/>
Licence Compétition	<input type="text"/> x 170€	<input type="text"/> x 200€	<input type="text"/>
Licence baby-ping (1 entraînement / semaine)	<input type="text"/> x 75€		<input type="text"/>
Joueur extérieur :	<input type="text"/> x 90€ - N° licence :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Dirigeant non joueur :	<input type="text"/> x 30€		<input type="text"/>
Remise famille (-15€ à partir de la 2ème licence) même adresse et paiement par la même personne			<input type="text"/>

### Criterion / Grand Prix Jeunes :

montant entièrement reversé à la ligue, FFTT, CD79

Benjamin - Poussin (2014 et après) :	<input type="text"/> x 23€	<input type="text"/>
Cadet - Minime (2010 à 2013) :	<input type="text"/> x 28€	<input type="text"/>
Junior (2006 à 2009) :	<input type="text"/> x 30€	<input type="text"/>
Senior (2005 et avant) :	<input type="text"/> x 43,50€	<input type="text"/>
Grand Prix Jeunes Crédit Mutuel Océan	<input type="text"/> x 7€	<input type="text"/>

### Membres bienfaiteurs et mécénat :

Un reçu fiscal vous sera adressé pour une réduction sur votre impôts (IRPP) de 66% de la somme totale.

Je souhaite être mécène de Niort Tennis de Table pour la saison 2024-2025, je donne :

Montant du don

Don 100€

Don 200€

Don 300€

Don autre montant

### Déduction supplémentaire si mécénat pour les licenciés :

Une remise complémentaire est accordée : 25% maximum du don dans la limite de 75€.

Je souhaite être mécène de Niort Tennis de Table pour la saison 2024-2025, je donne :

Selon le don, je déduis 25% :

Selon le don, j

Selon le dor

Selon le don, j

Selon le don, je dédu

### TOTAL à payer :

### Modalités de paiement :

CB en ligne (YAPLA)

Chèque

ANCV, Pass'sport, coupon spor

Virement

Espèces

Up2Pay

## Modalités de paiement :

- paiement en ligne par carte bancaire : possibilité de payer en 3 fois sans frais :
  - <https://niort-tennis-de-table.s2.yapla.com/fr/espace-membres> ou scannez le QR-Code
  - mode opératoire :  
[https://drive.google.com/file/d/1M7h6mba0YPB376idxgAaKT0EZ3loYe1o/view?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/file/d/1M7h6mba0YPB376idxgAaKT0EZ3loYe1o/view?usp=drive_link)
- chèque : possibilité de payer en 3 fois. Merci de nous remettre les chèques lors de l'inscription en précisant au dos de chaque chèque la date d'encaissement. Noter le nom du licencié au dos du chèque
- chèque vacances (ANCV), coupon sport, pass sport
- virement : préciser le nom du licencié dans le libellé du virement :  
Domiciliation : Crédit Agricole Niort St Florent  
BIC : AGRIFRPP817  
IBAN : FR76 1170 6000 3356 0040 1023 555
- espèces : demander un reçu pour preuve de votre paiement



SCAN ME

## Justificatif de paiement :

Si vous utilisez YAPLA pour le paiement en ligne, vous recevrez automatiquement (de [no-reply@yapla.com](mailto:no-reply@yapla.com)) une facture payée pour chaque adhésion. Sur la facture, pour votre apparaître le nom du parent qui effectue le paiement, complétez la zone « Organisation » avec le nom souhaité (voir mode opératoire Yapla. Lien ci-dessus). La facture fait apparaître en haut à droite le numéro d'association qui peut être demandé par certains CE. Si vous ne recevez pas la facture, vérifiez vos spams.

Si vous avez besoin d'un justificatif de paiement, merci de compléter le bordereau de demande en utilisant ce lien :

<https://forms.gle/TVheUHDtc6CuMvdn6>

Pour toute autre demande sur le paiement, la facture ou le justificatif de paiement, merci de faire un courriel en précisant votre besoin à : [treso@niort-tt.fr](mailto:treso@niort-tt.fr)

## Don et remise supplémentaire :



**Bon à savoir** : un don de 100€ ne vous coûte en réalité que 9€ si vous payez des impôts sur le revenu.

En effet, vous bénéficiez de 66% de déduction fiscale sur vos impôts (66€) et d'une remise sur le prix de la licence de 25€ soit -91€ au total pour 100€ donnés.

Pour cela, je complète la zone « Membres bienfaiteurs et mécénat » en cochant « don 100€ ». Je reporte ce montant de 100€ dans la case de droite sur la même ligne. Je bénéficie immédiatement d'une remise de 25 % soit 25€. Pour cela, je coche la case « remise 25€ » dans la zone « déduction supplémentaire si mécénat pour les licenciés » et je reporte -25€ dans la case à droite sur la même ligne .

Je recevrai ensuite de la part de Niort TT, un cerfa reprenant le don de 100€, me permettant de le déduire lors de la prochaine déclaration des revenus. Ce montant sera à reporter dans la case « 7 UF » de ma future déclaration de revenus dans la limite de 1000€ et de 20 % de vos revenus.

De la même façon, un don de 200€ ne coûte en réalité que 18€ :  $200€ - (66\% \times 200€ - 50€)$  et un don de 300€ ne coûte en réalité que 27€ :  $300€ - (66\% \times 300€ - 75€)$